FOOT Vienne hebdo

N° 471 – Vendredi 02 Octobre 2020

District de la Vienne

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : http://foot86.fff.fr
Email : district@foot86.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux :

Lundi : 9h30-12h30 / 13h30–17h30
Mardi : Fermé* / 13h30–17h30
Mercredi : Fermé* / 13h30–17h30
Jeudi : Fermé* / 13h30–17h30
Vendredi : Fermé* / 13h30–17h30
(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

Le District est toujours fermé au public (sauf RDV)

AGENDA de la SEMAINE

Samedi 03 & Dimanche 04 Octobre
Coupe de France – 4ème tour
Seniors D1 à D6
Féminines R1
Féminines R2
Féminines D1 – D2 – A8
Jeunes

Toutes les réunions de commissions en présentiel sont à l'heure actuelle limitées aux commissions réglementaires.

Sommaire

Partenaire ..... p. 2
Avis aux clubs ..... p. 3
Avis aux arbitres..... p. 9
Avis aux éducateurs ..... p. 10
PV Commission Sportive..... p. 11
Informations diverses ..... p. 19

Partenaire de la semaine

ITEUIL SPORTS
Fabricant Matériels Sports Loisirs

LA RENTRÉE DU FOOT, C'EST SAMEDI !

TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

LE FUTSAL DE RETOUR DANS LA VIENNE !

LE NOUVEAU BUT MOBILE LESTÉ FRANÇAIS

ITEUIL SPORTS

Contact : 05 49 55 00 98
Iteuil-sports@wanadoo.fr

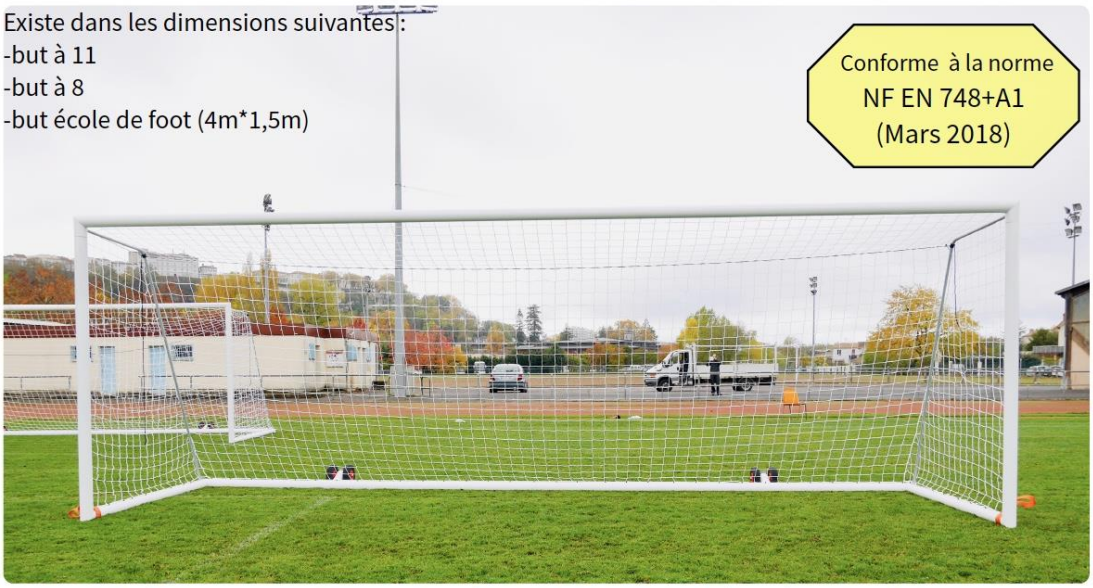

But mobile à 11 en aluminium renforcé 7,32*2,44*1*2. Lest à insérer dans la transversale arrière (fourni). Deux trains de deux roues de diamètre 260 montées sur roulements à rouleaux. Filet sans noeud 4 mm(fourni). Poignées de déplacement intégrée.

Les roues doublées montées sur un train d'aluminium renforcé permettent de déplacer le but aisément y compris sur un sol meuble.

Le lest en lingots d'acier est livré avec le but. Il s'intègre dans la tranversale arrière sans complication.

Il est équipé de poignées pour une bonne prise en main lors d'un déplacement. Deux adultes peuvent déplacer le but aisément.

Sécuritaire.
Durable.
Maniable.

FABRIQUÉ EN FRANCE
Modèle déposé INPI

AVIS AUX CLUBS

RENTRÉE DU FOOT : SAMEDI 03 OCTOBRE 2020

La Rentrée du Foot U7, U9, U11 et EFF se déroulera le samedi 03 octobre prochain.

Au vu du contexte sanitaire actuel, le format des journées de Rentrée du Foot d'animation a été modifié afin de limiter le nombre de personnes (enfants et parents) sur le même site.
Il est donc proposé un contenu ludique et varié à réaliser dans votre club.

Une exception toutefois pour les clubs avec peu de licenciés qui ont la possibilité de réaliser un interclub avec un autre club « à dimension » à peu près égale (limitation à 3 ou 4 équipes au total).

La répartition des équipes actualisée a été adressée aux clubs via ZIMBRA.

INFORMATION IMPORTANTE

MESSAGE IMPORTANT

La priorité sera donnée aux déroulements des rencontres de championnat eu égard à la crise sanitaire.

Les matches qui ne se seront pas déroulés, soit à la demande de l'Agence régionale de santé, soit pour des raisons de météorologie, seront reportés sur des dates disponibles (week-end de vacances ou jour férié compris).

Le Comité Directeur pourra décider d'annuler les Coupes et Challenges.

En cas d'arrêté municipal, le club recevant devra prioritairement s'efforcer de trouver un terrain de repli. Dans la négative, possibilité de jouer soit en semaine, si les deux clubs sont d'accord, soit délocaliser le match sur les installations de l'équipe adverse ou terrain neutre.

COORDONNÉES SUR LE SITE DU DISTRICT : DÉMARCHE À SUIVRE

Plusieurs difficultés nous sont remontées concernant la marche à suivre pour faire apparaître les coordonnées des différents membres d'un club dans l'onglet « Clubs » sur notre site internet.

La publication de ces coordonnées est remise à zéro automatiquement à chaque début de saison.

Voici la marche à suivre :

1- Dans Footclubs, se rendre dans « Organisation », « membres du club ».
2- Cliquez sur le ou les nom(s) de(s) la/les personne(s)
3- Dans « contacts », vérifier que la diffusion est en « diffusables » (email et numéro de téléphone)
4- Réitérer pour chaque personne où vous souhaitez faire apparaître ses coordonnées

La diffusion est effective quelques temps après sur notre site internet.
Il apparaît important que chaque club diffuse les coordonnées de plus d'une personne (indispensable pour l'astreinte arbitres du week-end)

RAPPEL / UTILISATION DE LA FMI EN D6

Le Comité de Direction, lors de sa réunion du lundi 14 septembre 2020, a décidé la mise en place de la Feuille de Match Informatisée (FMI) dans le championnat départemental 6.

Les clubs doivent prendre toutes les dispositions utiles pour l'utilisation de la FMI.

D'autre part, UNIQUEMENT pour les équipes de Départemental 6, une participation financière de 50 € pour l'achat d'une tablette sera créditée sur votre compte club sous réserve de l'envoi au District d'un justificatif (le coût de la tablette doit être supérieur à 50 €).

UTILISATION FMI en U13

L'utilisation de la Feuille de Match Informatisée est :

- Obligatoire pour les U13D1
- Préconisée pour les U13D2 – D3 jusqu'au retour des vacances de la Toussaint, puis obligatoire après cette date.

ORGANIGRAMME GENERAL CLUB

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »). Merci de compléter l'ensemble des organigrammes disponibles sur notre site internet et transmis via Zimbra le vendredi 11 septembre et de les retourner par retour de mail **AVANT le Lundi 2 Novembre.**

ARBITRE AUXILIAIRE

5 personnes sont pour le moment intéressées pour passer la formation d'arbitre auxiliaire.
Si vous souhaitez passer cette formation, merci de nous envoyer un mail avec le nombre de personnes intéressées.
Une formation sera dispensée lorsqu'il y aura un nombre suffisant d'inscrits.

DEVENEZ BÉNÉVOLE AU DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL

Un appel à candidatures est lancé pour devenir bénévole au sein du District de la Vienne de Football. Si vous êtes intéressé(e) pour intégrer l'une de nos commissions, nous vous invitons à remplir le questionnaire disponible sur notre site internet.

COVID-19 : COMMENT RENSEIGNER LE RÉFÉRENT COVID DANS FOOTCLUBS ?

Ci-dessous la marche à suivre pour renseigner le référent Covid dans Footclubs.

Menu → Organisation → Membres du club → Ajouter un nouveau membre → Titre « Référent Covid » à compléter

CONTACT ARS VIENNE

Si cas avéré positif et avant d'initier la moindre démarche (test), il vous faut contacter l'ARS de la Vienne, qui vous communiquera la procédure à suivre.

Mail : ars-dd86-alerte@ars.sante.fr
Téléphone : 05-49-44-83-53

FERMETURE DU DISTRICT

Le siège du District de la Vienne est toujours fermé au public. Néanmoins, il est toujours possible de convenir d'un rendez-vous aux horaires d'ouverture.

TROPHÉES PHILIPPE SEGUIN : C'EST REPARTI !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.
4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :

2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

Chiffres-clés (depuis 2008)

- 3 200 bonnes pratiques recensées
- Le 200e club lauréat en 2020
- 717 K€ de dotation globale
- 1 650 clubs amateurs candidats

Calendrier 2020-2021

Dépôt des candidatures du 1er octobre 2020 au 14 décembre 2020
Jury de sélection sur dossiers : mercredi 20 janvier 2021
Jury d'audition des clubs : mercredi 10 mars 2021
Cérémonie de remise des trophées : mai 2021

LE CREDIT AGRICOLE (RE) LANCE UNE OPÉRATION DE CROWDFUNDING

En cette période de rentrée sportive, le Crédit Agricole lance sa seconde opération de crowdfunding pour les projets sportifs.
L'objectif de cette action est simple : soutenir la reprise du sport amateur.

En partenariat avec Tudigo, un spécialiste du crowdfunding local, **une plateforme de financement participatif est ouverte du 14 septembre au 13 décembre**.

Sur cette plateforme, chaque association/club pourra poster un projet.

Ce projet doit impérativement être autour d'une des 3 thématiques suivantes pour être retenu :

- Achat de matériels sportifs et/ou infrastructures ;
- Action portant sur la citoyenneté, l'égalité des chances et la formation ;
- Organisation de manifestations collectives, tournois ou animations.

Comment ça se passe au niveau du calendrier ?

Jusqu'au 31 octobre, vous pouvez déposer en 2 minutes votre projet sur : https://ca-sport.tudigo.co/
Ensuite, un coach de la plateforme vous recontactera et vous aidera à préparer votre campagne de crowdfunding.

L'année dernière, **un club du District d'Indre-et-Loire a récolté 3 065€** pour son projet, 2 637€ via sa campagne de crowdfunding + un abondement supplémentaire de 428€ car le projet a reçu le prix coup de cœur foot du Crédit Agricole.
Vous pouvez retrouver l'interview du porteur de projet ici : https://cutt.ly/crowdfunding-sportif

En cas de question, vous pouvez bien évidemment vous rapprocher de votre conseiller Crédit Agricole ou de l'agence la plus proche.

LE CDOS LANCE UN CHALLENGE CONNECTÉ

Dans le cadre de l'opération Sentez-Vous Sport, le CDOS de la Vienne vous propose un challenge connecté de marche par équipe de 2.

L'objectif est simple : Réaliser un maximum de pas du Samedi 26 septembre au Vendredi 02 octobre

Comment Participer :

1/ Téléchargez l'application Vienne en Jeux (disponible sur IOS et Android)

2/ Allez sur Challenge de marche

3/ Créez un compte utilisateur avec l'onglet connexion

4/ Créez ou rejoignez une équipe

AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du samedi midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant. Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

MODIFICATIONS LOIS DU JEU 2020/2021

Vous trouverez ci-dessus (voir dans « avis aux clubs) des supports simples et synthétiques présentant les modifications des lois du jeu pour la saison 2020/2021. Vous trouverez sur notre site internet (*Documents → Documents Généraux → Arbitrage*) le document complet éditée par l'IFAB concernant ces modifications.

AVIS AUX EDUCATEURS

FORMATION EDUCATEURS

Le calendrier des formations, conçu par l'IR2F, organe gestionnaire des formations de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, est disponible dans « Informations diverses ».

ORGANIGRAMME GENERAL CLUB

Pour vous aider dans l'organisation de votre association, et afin d'être en corrélation avec le LABEL JEUNES Fédéral, le LABEL E.F.F Fédéral et le LABEL SENIORS L.F.N.A, il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel (qui remplace l'ancienne « fiche d'encadrement »). Merci de compléter l'ensemble des organigrammes disponibles sur notre site internet et transmis via Zimbra le vendredi 11 septembre et de les retourner par retour de mail **AVANT le Lundi 2 Novembre.**

BASICS

Les dernières versions des Basics, incluant les modifications concernant le protocole COVID), sont téléchargeables sur notre site internet → Documents → Documents généraux → Technique.

COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion restreinte du jeudi 1er octobre 2020
Procès-verbal n° 05

Présidente Mme Maryse MOREAU
Participants MM. Didier DANIEL et François PAIREMAURE.

****

Approbation du PV n° 04 avec une modification portant sur le Festifoot Féminin U13 (voir poules dans le présent PV).

****

RAPPEL IMPORTANT

La Commission demande la plus grande vigilance :

- aux arbitres (officiels et bénévoles) au moment de compléter la feuille de match en fin de rencontre
- aux capitaines et à l'encadrement des équipes avant la signature de la feuille de match

sur les remplacements et joueurs ou joueuses blessés

****

En cas de problème pour l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée, les clubs doivent obligatoirement envoyer un rapport FMI (disponible sur le site du District).

****

ATTENTION : compte tenu des circonstances actuelles, les matchs non joués pour cause de Covid peuvent être donnés à jouer dès le week-end suivant (sous peine de match perdu par pénalité aux équipes qui refusent)

****

SAISON 2020 - 2021 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
D1		1	12/09/20	22875661	Chasseneuil St Georges(1)	Migné Auxances (2)		11/11/20
D1		1	13/09/20	22875666	Ozon (1)	Smarves-Iteuil (1)	Coupe de France	11/11/20
D1		3	04/10/20	22875675	Poitiers 3 cités (1)	Migné Auxances (2)	Coupe de France	à fixer
D1		3	04/10/20	22875680	Usson L'Isle (1)	Smarves-Iteuil (1)	Coupe de France	à fixer
D2	B	3	04/10/20	22876574	Montmorillon (3)	Jaunay Clan (1)	Coupe de France	11/11/20
D3	A	1	13/09/20	22876743	ASM (1)	La Pallu (1)		11/11/20
D3	B	1	13/09/20	22876875	Vouillé (1)	Civaux (1)		11/11/20
D3	C	1	13/09/20	23142488	Brion St Secondin (2)	Chasseneuil St Georges(2)		11/11/20
D4	D	1	13/09/20	22877534	Brion St Secondin (3)	Valence en Poitou OC (2)	Maintien de Lusignan (2) en D3	11/11/20
D4	D	1	13/09/20	22877539	Croutelle (1)	Pressac (1)	Coupe de France	11/11/20
D5	C	1	13/09/20	22878157	Chasseneuil St Georges(3)	Dissay (2)		11/11/20
D5	E	1	13/09/20	22878508	Blanzay (1)	Vivonne (3)	Maintien de Lusignan (2) en D3	11/11/20
D5	E	1	13/09/20	22878509	Sommières St Romain (2)	Rouillé (2)		11/11/20
D5	F	1	12/09/20	22878509	Smarves Iteuil (2)	Vouillé (2)		11/11/20

SAISON 2020 - 2021 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D2		1	13/09/20	22935392	Stade Poitevin (1)	Dissay (1)		11/11/20
Fém D3	A	1	13/09/20	22935479	Moncoutant (1)	U.S.S.V.P. (1)		11/11/20
Fém D3	B	1	13/09/20	22935491	Vicq sur Gartempe (1)	Neuville / Mirebeau (1)		11/11/20

SAISON 2020 - 2021 : MATCHS de COUPES ou CHALLENGES REMIS							
Coupe ou Challenge	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Challenge des Réserves	1	20/09/20	2309410	Béruges (2)	Croutelle (2)		11/11/20

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de District Jeunes ou Seniors.

Beaumont St Cyr
Boivre
Châtellerault Portugais
Chauvigny
Jaunay Clan
Ligugé
Marigny St Léger
Migné Auxances
Neuville de Poitou
Oyré Dangé
Ozon
Payroux Charroux Mauprévoir
Poitiers 3 cités
Poitiers Baroc

DEPARTEMENTAL 4

Match n° 22877148 : Coussay (1) – Moncontour (1) en poule A du 27/09/20
FMI ou feuille de match papier non reçues à ce jour.
La Commission demande aux clubs de fournir **avant le 07/10/20** des informations sur cette rencontre.

DEPARTEMENTAL 5

Match n° 22877808 : St Léger de Montbrillais (2) – Mont sur Guesnes (1) en poule A du 27/09/20
Courriel du club de St Léger de Montbrillais (27/09/20 à 21h12) signalant un problème FMI au moment de la signature en fin de match.
La Commission a reçu la composition de l'équipe de St Léger de Montbrillais (2) avec le nom du capitaine et les remplacements ainsi que le nom des personnes présentes sur le banc de touche, le nom de l'arbitre central, de l'assistant 1 et le score de la rencontre.
La Commission demande au club de Monts sur Guesnes de lui fournir **avant le 07/10/20**

- La composition de son équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- La composition du banc de touche.
- Le nom de l'arbitre assistant et du délégué
- Les éventuelles blessures et sanctions.
- Les remplacements

Dossier en instance.

Match n° 22878032 : Ozon (3) – Thuré Besse (2) en poule B du 27/09/20
Courriel du club de Thuré Besse (27/09/20 à 17h30) signalant les blessures de joueurs de Thuré Besse et d'Ozon.
La commission.ne peut pas rectifier la feuille de match et demande plus de précision aux deux clubs sur le nom des blessés, certains sont inscrits comme n'ayant pas participé.
Dossier en instance

Match n° 22878162 : Poitiers Asac (2) - Marigny (2) en poile C du 27/09/20
Courriel du club de Marigny (26/09/20 à 16h47)
2ème forfait de l'équipe de Marigny (2) (sans déplacement)
Amende de 31€ au club de Marigny.

DEPARTEMENTAL 6

Courriel du club de Pleumartin La Roche Posay (28/09/20 à 12h06) pour l'engagement tardif d'une équipe 3.
Cette équipe ne peut être intégrée qu'en poule C (la poule B est complète). Le calendrier étant établi, l'équipe de Pleumartin La Roche Posay (3) prend la place laissée libre dans cette poule.
Les rencontres : n° 23115838 : La Roche Posay (3) – Journet / La Trimouille (2) du 27/09/20 et n° 23115843 : Vicq sur Gartempe (3) - Pleumartin La Roche Posay (3) du 04/10/20 ne seront pas données à jouer et seront neutralisées.

Poule C

ANGLOISE (1)
JOURNET (2)
LHOMMAIZE / CIVAUX (1)
NALLIERS (2)
PLEUMARTIN-LA ROCHE POSAY (3)
SÈVRES ANXAUMONT (3)
ST SAVIN ST GERMAIN (3)
VICQ SUR GARTEMPE (3)

Courriel du club de Smarves Iteuil (29/09/20 à 14h07).
Les rencontres de l'équipe de Smarves Iteuil (3) se dérouleront le dimanche à 15h sur le stade d'Iteuil.

Match n° 23115781 : Sammarçolles / Mouterre (2) – Moncontour / ASM (2) en poule A du 27/09/20
Courriel du club de Moncontour (29/09/20 à 07h53) indiquant la non-utilisation de la FMI.
Feuille de match papier complétée par la Commission
Dossier classé.

Match n° 23115783 : Ingrandes / Antoigné (4) – St Christophe (2) en poule A du 27/09/20
Courriel du club d'Ingrandes (26/09/20 à 17h15)
1er forfait de l'équipe d'Ingrandes / Antoigné (4) (sans déplacement de l'équipe de St Christophe (2))
Amende de 15€ au club d'Ingrandes.

Match n° 23115784 : Vellèches (1) – Coussay / Mirebeau (2) en poule A du 27/09/20
Courriel du club de Vellèches (25/09/20 à 14h20)
1er forfait de l'équipe de Vellèches (1) (sans déplacement de l'équipe de Coussay / Mirebeau (2))
Amende de 15€ au club de Vellèches.

Match n° 23115809 : Coussay les Bois (2) – Senillé St Sauveur (2) en poule B du 27/09/20
Courriel du club de Coussay les Bois (27/09/20 à 11h02)
1er forfait de l'équipe de Coussay les Bois (2) (sans déplacement de l'équipe de Senillé St Sauveur (2))
Amende de 15€ au club de Coussay les Bois.

Match n° 23115811 : Colombiers (2) – Thuré Besse (3) en poule B du 27/09/20
Courriel du club de Colombiers (27/09/20 à 21h24)
Fausse manœuvre à la clôture de la feuille de match.
Le score pris en compte est celui figurant sur la feuille de match à savoir : 3 à 1 en faveur de Colombiers (2)
Dossier classé.

Match n° 23115837 : Sèvres Anxaumont (3) – Angloise (1) en poule C du 27/09/20
Courriel du club d'Angloise (27/09/20 à 10h02)
1er forfait de l'équipe d'Angloise (2) (sans déplacement)
Amende de 15€ au club d'Angloise**.**

Match n° 23115840 : St Savin St Germain (3) – Lhommaizé / Civaux (1) en poule C du 27/09/20
Mention sur la FMI : absence de l'équipe visiteuse.
1er forfait de l'équipe de Lhommaizé / Civaux (1)
La Commission demande aux deux clubs de préciser si l'équipe de Lhommaizé/Civaux (1) s'est déplacée.
Amende de 15€ au club de Lhommaizé**.**

Match n° 23115924 : Jaunay Clan (3) – Boivre (3) en poule F du 27/09/20
Courriel du club de Jaunay Clan (27/09/20 à 17h23) signalant une erreur sur le résultat de la rencontre. La Commission demande au club de Boivre de lui confirmer **avant le 07/10/20** le score du match.
Dossier en instance.

CHAMPIONNAT FÉMININ

La Commission constate encore cette saison que des clubs ne respectent pas les règlements et surtout le surclassement des joueuses U16F et U17F.

Rappel du règlement :

Article 26.B des RG de la LFNA
4/ Pour les joueurs U17 et joueuses U17
Les joueurs U17sous réserve de l'application de **l'article 73.2 des RG de la F.F.F**. (surclassement), peuvent participer en Seniors en Compétitions Nationales, Régionales et Départementales, sans restriction de nombres.
Les joueurs U17 peuvent également évoluer dans les compétitions de District.
Les joueuses U17 F sont quant à elles limitées à 2 inscrites sur la feuille de match, d'une compétition régionale ou départementale, dans une équipe SENIORS de son club.
5/ Pour les joueuses U16
Ces joueuses, sous réserve de l'application de **l'article 73.2 des RG de la FFF**, (surclassement), peuvent évoluer en Compétitions Nationales Seniors F dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve.
Après avis du Comité de Direction de Ligue, une seule joueuse U16 F inscrite sur la feuille de match pourra évoluer au sein d'une équipe SENIORS de son club évoluant en compétitions régionales ou départementales.

Sanctions :
En cas d'infraction à l'une des dispositions prévues aux articles 22 à 26 des présents règlements (LFN-A), le club fautif aura match perdu par pénalité dans le respect des conditions prévues à l'article 171 des Règlements Généraux de la FFF.

CHAMPIONNAT FÉMININ DEPARTEMENTAL 1

.
Match n° 22935078 : St Cerbouillé (1) – Pays Thénezéen (1) du 13/09/20
Évocation.
La Commission, reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 03 du 17/09/20 concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de St Cerbouillé (1), d'une joueuse U17F (licence n° 2547160752) non qualifiée (non surclassée).
Considérant que le club de St Cerbouillé a été informé et n'a pas formulé d'observations par écrit.
Considérant que la joueuse en cause n'est pas surclassée et ne pouvait donc pas être inscrite sur la feuille de match de la rencontre en rubrique.
Par ces motifs, donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Cerbouillé (1) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de Pays Thénezéen (1) avec 3 buts à 0.
Les droits d'évocation (soit 38 €) seront débités au club de St Cerbouillé.
Dossier classé.

Match n° 22935089 : St Cerbouillé (1) – Fontaine le Comte (1) du 13/09/20
Évocation.
Participation à ce match au sein de l'équipe de St Cerbouillé (1), d'une joueuse U17F (licence n° 2547160752) non qualifiée (non surclassée).
Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match.
Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.
Jugeant en premier ressort,
Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de St Cerbouillé lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 14 octobre 2020, terme de rigueur.
Dossier en instance.

Match n° 22935092 : Migné Auxances (1) – Châtellerault (2) du 27/09/20
Courriel du club de Migné Auxances (28/09/20 à 09h31) signalant la blessure de la joueuse de Migné Auxances ROUSSEAU Agathe (dos).
Feuille de match rectifiée par la commission.
Dossier classé.

CHAMPIONNAT FÉMININ DEPARTEMENTAL 2

Match n° 22935399 : St Eanne (1) – Celles Verrines / Val de Boutonne (1) du 27/09/20
Mention sur la FMI : absence de l'équipe visiteuse.
Courriel du club de Celles Verrines (276/09/20 à 15h26)
1er forfait de l'équipe de Celles Verrines / Val de Boutonne (1) (sans déplacement)
Amende de 31€ au club de Celles Verrines.

CHAMPIONNAT FÉMININ DEPARTEMENTAL 3

Match n° 22935484 : Moncoutant SA (1) – Le Tallud (1) en poule A du 27/09/20
Évocation.
Participation à ce match au sein de l'équipe de Moncoutant SA (1) des joueuses U17F (licences 2546575525 et 9602760170 non qualifiées (non surclassées).
Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match.
Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.
Jugeant en premier ressort,
Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Moncoutant lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 14 octobre 2020, terme de rigueur.
Dossier en instance.

CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)

ATTENTION

Mise en place de la FMI (Feuille de Match Informatisée) dès la 1ère journée de championnats.

****

Courriel du GJ VVM Chauvigny (29/09/20 à 22h18) informant du retrait de son équipe.

Courriel du club de Poitiers Asac (01/10/20 à 11h30) pour l'engagement d'une équipe. Cette dernière intégrera la poule B en remplacement GJ VVM Chauvigny (1).

Poule B

CHÂTELLERAULT SO (1)
CHÂTELLERAULT SO (2)
GJ des 3 VALLÉES (1)
MONTMORILLON (1)
POITIERS ASAC (1)
STADE POITEVIN (1)
VICQ SUR GARTEMPE (1)

CHALLENGE des RÉSERVES

Match n° 23094122 : St Savin St Germain (3) – Lavoux Liniers (2) du 20/09/20
La Commission n'a pas reçu, à ce jour, la feuille de match de la rencontre en rubrique.
La Commission demande aux deux clubs de lui fournir **avant le 07/10/20**

- La composition de leur équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine.
- La composition du banc de touche.
- Le nom des : arbitre, arbitres assistants et du délégué.
- Les éventuelles blessures et sanctions.
- Les remplacements
- La confirmation du score du match.

Dossier en instance.

FESTIFOOT U13 (géré par le District 86)

Nouvelles poules suite au retrait de GJ VVM Chauvigny (1) et l'engagement de Poitiers Asac (1).

Poule A	Poule B	Poule C
ASM (1)	GJ 3 VALLÉES (1)	LA CHAPELLE BÂTON (1)
CHÂTELLERAULT SO (1)	MIGNÉ AUXANCES (1)	MONTMORILLON (1)
LUSIGNAN (1)	NEUVILLE (1)	POITIERS ASAC (1)
POITIERS 3 CITES (1)	POITIERS STADE (1)	VICQ SUR GARTEMPE (1)

ENTENTES

Entente entre équipes :

Vellèches (1) / Les Ormes (2) en Départemental 6 poule A.
Migné Auxances (1) / Neuville (1) en U14 / U17 F
Buxerolles (1) / Migné Auxances (1) en U11 / U13 F

DIVERS

Courriels du club de Pleumartin La Roche Posay :
Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriels des clubs de Journet, Le Tallud et Poitiers Cep :
Pris note

TERRAINS

Installations de la commune de Smarves :

Courriel de la Commission des Terrains et Installations Sportives (25/09/20 à 11h13) qui confirme l'avis préalable pour la modification des vestiaires pour un niveau 5, niveau pour la D1 tel le plan proposé

La Commission Sportive Litiges et Contentieux suit la proposition de la Commission des Terrains et Installations Sportives de classer votre équipement en mode « travaux jusqu'au 27/10/2020 (visite à faire).

Ce mode de classement vous permettra de faire évoluer le club en Départemental 1.

Passé cette date du 27, si travaux non faits, l'équipe 1ére en entente jouera à Iteuil.

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISÉE

Rencontres des 26 et 27/09/20

Dossiers classés :

Départemental 5 *:* Match n° 22877808 : St Léger de Mont (2) – Monts / Guesnes (1) en poule A
Courriel du club de St Léger de Montbrillais (27/09/20 à 21h12)

Match n° 22878387 : Vernon (1) – Villeneuve (1) en poule D
Annotation de problème FMI au verso de la feuille de match papier

Départemental 6 *:* Match n° 23115781 : Sammarçolles / Mouterre (2) – Moncontour / ASM (2) en poule A
Courriel du club de Moncontour (29/09/20 à 07h53)

Match n° 23115782 : Loudun / Ceaux la Roche (3) – St Gervais (2) en poule A
Rapport FMI et feuille de match reçu.

Match n° 23115866 : Availles Limouzine (1) – Adriers (2) en poule D
Courriel du club de Courriel du club d'Availles Limouzine (27/09/20 à 21h12)
avec feuille de match

TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

Amende de 24€

Rencontres du 20/09/20

Match n° 23087970 : Vouzailles (1) – Coussay (1) en Coupe Louis David
Le 27/09/20 à 13h45

Rencontres du 27/09/20

Match n° 22876883 : Poitiers Cep 1892 (1) – Beaumont St Cyr (3) en Départemental 3 poule B
Le 29/09/20 à 19h28

Match n° 22877279 : Naintré (3) – Poitiers Gibauderie (2) en Départemental 4 poule B
Le 30/09/20 à 19h26

****

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définit à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : sur convocation.
La présidente, Maryse MOREAU.
Le secrétaire, François PAIREMAURE

INFORMATIONS DIVERSES

CALENDRIER GÉNÉRAL 2020/2021

Toutes les dates laissées libre au calendrier (week-end et jours fériés) sont susceptibles d'être utilisées comme journées de rattrapage

			AOÛT				SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE								DÉCEMBRE				JANVIER					FÉVRIER				MARS				AVRIL					MAI						JUIN			
			8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	30	7	11	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27	6	13	20	27	3	5	10	17	24	1	8	13	15	22	24	29	5	12	19	26
			9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8		15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	31	7	14	21	28	7	14	21	28	4		11	18	25	2	9		16	23		30	6	13	20	27
		Vacances scolaires et jours fériés																																																				
Seniors	FFF	COUPE DE FRANCE			TP	1	2		3		4		5		6				7			8			1/32		1/16	1/8 : 26 au 28/01			1/4 : 9 au 11/02			1/2 : 2 au 4/03								F											
Seniors	Régionales	COUPE RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE																																																			
Seniors	Régionales	NATIONAL 3				1	2	3		4		5		6		7		8		9	10	11					12	13	14		15	16		17	18		19			20	21	22		23		24	25			26			
Seniors	Régionales	RÉGIONAL 1				1		2		3		4		5		6		7	8	9	10	11					12	13	14		15	16		17	18		19			20	21	22		23		24	25			26			
Seniors	Régionales	RÉGIONAL 2 - 3						1		2		3		4	5	6		7	8		9	10					11		12		13	14		15	16		17			18		19		20		21			22			
Seniors	Régionales	CHALLENGE R2 et R 3									1		2													3												1/16					1/8							F			
Seniors	Régionales	FESTIVAL VAINQUEURS COUPES DEP M & F + CHAMPIONS D1																																																		F	
Seniors	Départementales	CHAMPIONNAT de D1 (poule de 14 équipes) et D2B						1		2	3	4	5	6	7	8		9	10	11	12	13						14	15	16			17	18	19	20	21			22			23	24		25			26			
Seniors	Départementales	CHAMPIONNAT D2A et de D3 à D5						1		2	3	4	5	6	7	8		9	10	11								12	13	14			15	16	17		18						19	20		21			22			
Seniors	Départementales	CHAMPIONNAT de D6								1	2	3				4		5	6	7								1	2				3	4	5		6						7	8		9			10			
Seniors	Départementales	COUPE DU DISTRICT LOUIS DAVID							1												2						3					4						5				6			1/4		1/2			F		FV	
Seniors	Départementales	COUPE JOLLIET-ROUSSEAU																									1					2						3				4			1/4		1/2			F			
Seniors	Départementales	CHALLENGE DES RÉSERVES							1												2						3					4						1/8							1/4		1/2			F			
Seniors	Départementales	CHALLENGE MARCEL RENAUDIE																			1						2					3						4				5			1/4		1/2			F			
Seniors	Départementales	COUPE ANDRÉ TASSIN																																																			
Jeunes	FFF	COUPE GAMBARDELLA CRÉDIT AGRICOLE							1	2			3		4				5			6				7			1/16			1/8			1/4			1/2				F											
Jeunes	Régionales	U19 R1 – U18 - U17 - U16 - U15 - U14 R1 et R2									1	2				3		4		5	6	7						8	9				10	11	12		13			14			15	16		17			18			
Jeunes	Régionales	COUPE U 17											1						2								3									4					5					1/4			1/2	F		
Jeunes	Régionales	U17 - U 15 R3																															1	2	3		4			5			6	7		8			9			
Jeunes	Régionales	CRITERIUM U13 RÉGIONAL																															1	2	3		4			5		7	6			8			9			
Jeunes	Départementales	CHAMPIONNAT U19 R2																																																			
Jeunes	Départementales	CHAMPIONNAT poules de 10									1	2				3		4		5	6	7					8	9					1	2	3	4	5						6	7		8			9			
Jeunes	Départementales	CHAMPIONNAT poules de 8 (phase 1)									1	2				3		4		5	6	7																															
Jeunes	Départementales	CHALLENGES U17 et U15 à 11											1																2									1/4								1/2				F		
Jeunes	Départementales	CHALLENGES U17 et U15 à 8																																																			
Jeunes	Départementales	FESTIVAL U 13											1																2									FD						FR						FN		
Jeunes	Départementales	CHALLENGE DANSAC U13																											1									2									3				F		
Jeunes	Départementales	RENCONTRES U11														1		2	3	4	5						Futsal							1	2	3	4						5			6			7			
Jeunes	Départementales	CHALLENGE U11										1																										2							3						F		
Jeunes	Départementales	U8 – U9 et U6 - U7										1				2		3	4	5							Futsal						6	7	8	9	10						11			12	13		JND			
Féminines	FFF	COUPE DE FRANCE FÉMININE					1				2		3		4				1			2				1/16			1/8					1/4		1/2																		
Féminines	Rég	COUPE RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE									1		2						3			4										5									1/4												
Féminines	Rég	REGIONAL 1						1	2	3		4		5		6		7		8	9								10	11	12			13	14		15			16		17	18										Barrages R1/R2
Féminines	Rég	RÉGIONAL 2						1	2	3		4		5		6		7		8	9								10	11	12	13		14	15	16	17			18		19	20	21			22						
Féminines	Départementales	CHAMPIONNAT D1 à 11						1	2	3		4		5		6		7		8	9	10							11	12			13	14	15	16	17			18		19	20	21			22						
Féminines	Départementales	CHAMPIONNAT D2 à 11						1	2	3		4		5		6		7		8	9	10										11	12	13	14		15						16	17			18						
Féminines	Départementales	CHAMPIONNAT D3 à 11						1	2	3						4		5		6											1		2	3	4	5		6				7	8	9			10						
Féminines	Départementales	CHAMPIONNAT à 8						1	2	3		4		5		6		7		8	9	10									1		2	3	4	5		6				7	8	9			10						
Féminines	Départementales	CHALLENGE DU POITOU à 11										1							2			3							1/8							1/4				1/2										F			
Féminines	Départementales	COUPE DU POITOU à 8																	1										2							3				1/2										F			
Féminines	Régionales	CHAMPIONNATS FÉMININS U14-U17 A 8																																																			
Féminines	Régionales	CHAMPIONNATS FÉMININS U10-U13 A 8																																																			
Féminines	Régionales	CHAMPIONNATS FÉMININS U14-U17 A 11																																																			
Féminines	Régionales	COUPES RÉGIONALES FÉMININES U14-U17 à 8 et à 11																																																			
Féminines	Départementales	CHAMPIONNATS FÉMININS U14-U17 A 8																																																			
Féminines	Départementales	CHAMPIONNATS FÉMININS U10-U13 A 8																																																			
Féminines	Départementales	CHAMPIONNATS FÉMININS U14-U17 A 11																																																			
Féminines	Départementales	COUPES RÉGIONALES FÉMININES U14-U17 à 8 et à 11																																																			
Féminines	Départementales	CHAMPIONNATS U14-U17 à 8 (1ère et 2ème phase)																																																			
Féminines	Départementales	CHAMPIONNATS U11-U13 à 8 (1ère et 2ème phase) Niveau 1																																																			
Féminines	Départementales	CHAMPIONNATS U11-U13 à 8 (1ère et 2ème phase) Niveaux 2 et 3																																																			
	Départementales	FESTIVAL U 13																																																			

DATES IMPORTANTES

Rentrées Collèges et Lycées : 1 septembre 2020. **Pâques** : 04 avril 2021. **Ascension** : 13 mai 2021 **Pentecôte** : 24 mai 2021

Journée Nationale des Débutants U6-U9 à fixer

JF **Journée de la femme :**

R **Matches de rattrapage** FD **Finale départementale** FR **Finale phase Régionale** F **Finale**

5 **Journée annulée** 5 **Nouvelle date** 5 **Journée répartie sur plusieurs dates** **Fériés** **Vacances scolaires**

FORMATIONS

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS
Secteur VIENNE – Saison 2020 / 2021

Formations Complètes

CFF1 (32 heures)
Du 27 au 30 octobre 2020 – Siège du District à Poitiers (86)
4 jours : 08h30-17h30

CFF1 (32 heures)
Du 9 au 12 février 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
4 jours : 08h30-17h30

CFF2 (32 heures)
Du 16 au 19 février 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
4 jours : 08h30-17h30

Formations Modulaires

Module U13 (16 heures)
Les 25 et 26 septembre 2020 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30

Module U15 (16 heures)
Les 20 et 21 octobre 2020 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30

Module U17/U19 (16 heures)
Les 07 et 08 décembre 2020 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30
Les 11 et 12 mars 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30

Module SENIORS (16 heures)
Les 01 et 02 avril 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30

Modules Complémentaires

Module U6/U7 (8 heures)
Le 07 novembre 2020 – Siège du District à Poitiers (86)
1 jour : 08h30-17h30
Le 27 mars 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
1 jour : 08h30-17h30

Module PROJET ASSOCIATIF (16 heures)
Les 16 et 17 novembre 2020 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30

Module SPORTIF ET EDUCATIF (16 heures)
Les 07 et 14 décembre 2020 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30

CALENDRIER DES FORMATIONS D'EDUCATEURS

Secteur VIENNE – Saison 2020 / 2021

Module SANTE (16 heures)
Les 07 et 08 janvier 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30

Module SECURITE (16 heures)
Les 12 et 13 janvier 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30

Module DECOUVERTE GDB (16 heures)
Les 11 et 12 février 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30

FORMATION ANIMATRICE (8 heures)
Le 22 mai 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
1 jour : 08h30-17h30

Certifications

Certification CFF1 (8 heures)
Le 30 janvier 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
1 jour : 08h30-17h30

Certification CFF2 (8 heures)
Le 12 décembre 2020 – Siège du District à Poitiers (86)
1 jour : 08h30-17h30

Certification CFF2 (8 heures)
Le 5 avril 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
1 jour : 08h30-17h30

Certification CFF3 (8 heures)
Le 13 mai 2021 – Siège du District à Poitiers (86)
1 jour : 08h30-17h30

Formation Continue

Formation continue BMF/BEF (16 heures)
Les 18 et 19 décembre 2020 – Siège du District à Poitiers (86)
2 jours : 08h30-17h30